



## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE ORDINAIRE**

**Le lundi 17 décembre 2012  
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
  - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 3 décembre 2012
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
  - 5.1 Demande au ministère des Transports du Québec d'entamer le processus de préparation d'un protocole d'entente relativement à la construction d'un nouveau pont remplaçant l'actuel pont Gouin
  - 5.2 Demande d'aide financière pour la construction d'un nouveau pont en remplacement de l'actuel pont Gouin
  - 5.3 Contrat d'entretien des équipements, logiciels et progiciels distribués par « ACCEO Solutions inc. »
  - 5.4 Signature d'un protocole d'entente avec la Corporation du festival de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu inc.
  - 5.5 Octroi du contrat de service de fourrière animale pour l'année 2013
  - 5.6 Vente du lot 4 828 837 et d'une partie des lots 4 828 838 et 4 981 552 du cadastre du Québec à Exel Canada Ltd
6. **Finances municipales**
  - 6.1 Création d'une réserve pour passifs environnementaux
  - 6.2 Autorisation de paiement pour la décontamination des sols au 180, rue Saint-Paul
  - 6.3 Publication du budget 2013 et du plan triennal d'immobilisations 2013-2014-2015

7. **Ressources humaines**

7.1 Décision relative à l'employé n° 00292

7.2 Décision relative à l'employé n° 07522

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Octroi du contrat suivant :

8.1.1 SA-298-LP-12 Contrat de conciergerie à la bibliothèque Saint-Luc

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi des contrats suivants :

9.1.1 SA-782-AD-12 Services professionnels pour la valorisation agricole des biosolides

9.1.2 SA-777-AD-12 Collecteur pluvial entre les rues Saint-Michel et Saint-Louis, phase 1

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Demande à la MRC du Haut-Richelieu d'approuver une réduction de la vitesse maximale permise sur un tronçon de l'avenue Conrad-Gosselin

10.2 Réservation de cases de stationnement au stationnement municipal P-27

10.3 Traverse de motoneiges et de véhicules tout terrain sur la montée de la Cannerie

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

11.1.1 SA-2069-TP-12 Entretien et arrosage des patinoires extérieures dans différents secteurs de la Ville

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

13.1.1 UC-2012-2881 Monsieur André Moreau – Immeuble situé au 157, rue Lapalme

13.2 Étude et décision relatives à diverses de dérogation mineure

13.2.1 DDM-2012-2899 Monsieur Simon Berthelot – Immeuble situé au 18, route 104

- 13.2.2 DDM-2012-2880 Monsieur André Moreau – Immeuble situé au 157, rue Lapalme
- 13.3 Étude et décision relative à un plan d’implantation et d’intégration architecturale
- 13.3.1 PIIA-2012-2888 Target – Immeuble situé au 600, rue Pierre-Caisse
- 13.4 Adoption du premier projet des règlements suivants :
- 13.4.1 Règlement n° 1135
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- de créer la zone C-1055 à même une partie de la zone C-1043, située au nord-ouest du carrefour autoroutier du boulevard du Séminaire;
  - d’autoriser les classes 1, 2, 3 et 6 du groupe commerce et service (C) dans la zone C-1055 et d’adopter les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain;
  - d’assujettir cette zone à un PIIA et à la catégorie de zone « U » : toits verts ou blancs et superficies minimales de plantation de végétaux »;
  - d’agrandir la zone C-1514 à même la zone H-1507 et une partie de la zone H-1560, située au sud-ouest de l’intersection formée par les rues Richelieu et Saint-Georges;
  - d’autoriser dans la zone C-1514 ainsi agrandie, les bâtiments principaux de 3 à 5 étages et l’usage « C10-01-01 bar » accessoire à un établissement d’hébergement, ainsi que les usages de la classe « Mixte » de 4 à 12 logements;
  - d’agrandir la zone I-1412 à même les zones I-1411 et I-1414, située sur la rue Saint-Michel et d’autoriser l’entreposage extérieur dans la zone I-1412, ainsi agrandie;
  - d’autoriser dans la zone I-1411, située entre le boulevard Industriel et de la rue de Normandie, l’entreposage extérieur;
  - d’agrandir la zone I-1410 à même une partie de la zone I-1411, située au sud de la rue Gaudette et à l’ouest du boulevard de Normandie;
  - d’autoriser spécifiquement les sous-classes C9-04 « Vente en gros » et C9-05 « Entrepreneurs » dans la zone I-1410 ainsi agrandie;
  - de modifier la grille des usages et normes de la zone H-1745 de manière à indiquer le nombre de logements autorisé pour un usage de la classe « Multifamiliale » du groupe habitation (H) »

#### 13.4.2 Règlement n° 1136

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1423 à même une partie de la zone I-1417, délimitée au nord par la rue de Dijon, à l'est du boulevard Industriel, au sud du chemin de fer CP et à l'ouest par le chemin Grand-Bernier;
- d'autoriser dans la zone ainsi agrandie, les usages de la sous-classe C9-04 (Vente en gros) et C9-05 (Entrepreneurs), ainsi que certains usages de la sous-classe C9-01 (Commerces para-industriels), C9-02 (Commerces à incidence modérée) et C9-03 (Véhicules);
- d'autoriser une superficie minimale d'implantation au sol pour un bâtiment occupé en partie ou en totalité par l'usage C9-03-08 (Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), dans la zone I-1423;
- de supprimer dans la zone I-1417, les usages suivants : C7-01-04 et C9-03-04 (Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs ou usagés pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions) et C9-03-05 (Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires pour véhicules à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route);
- d'autoriser dans la zone I-1407, située entre sur le boulevard Industriel et la rue Gaudette, l'usage C9-01-04 (Vente au détail, entretien et réparation d'équipement pour un usage commercial et industriel);
- de créer la zone H-3027 à même la zone C-3037, située à l'intersection de la 2<sup>e</sup> Avenue et de la 4<sup>e</sup> Rue, afin d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 6 à 12 logements et de prescrire les normes se rapportant au bâtiment et au terrain »

#### 13.5 Adoption du projet de règlement suivant :

##### 13.5.1 Règlement n° 1130

« Règlement modifiant le règlement de construction portant le numéro 0653, et ses amendements, dans le but de modifier les articles 15.1 et 15.2 relatifs à un mur mitoyen séparant deux habitations unifamiliales jumelées ou contiguës et à un mur entre des logements jumelés ou contigus d'un même bâtiment »

#### 13.6 Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Madame Viera Marosova Drdak et monsieur Gilles Dulac – partie du lot 3 090 774 du cadastre du Québec

## 14. **Avis de motion**

### 14.1 Règlement n° 1130

« Règlement modifiant le règlement de construction portant le numéro 0653, et ses amendements, dans le but de modifier les articles 15.1 et 15.2 relatifs à un mur mitoyen séparant deux habitations unifamiliales jumelées ou contiguës et à un mur entre des logements jumelés ou contigus d'un même bâtiment »

### 14.2 Règlement n° 1133

« Règlement d'emprunt visant à payer les coûts de refinancement des règlements n<sup>os</sup> 00-20 et 92-05-03 de l'ancienne Municipalité de L'Acadie, des règlements n<sup>os</sup> 386-000, 386-002, 400-000 et 404-000 de l'ancienne Paroisse de Saint-Athanase, des règlements n<sup>os</sup> 715-056, 715-057 et 706-031 de l'ancienne Ville d'Iberville, du règlement n° 2370 de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et des règlements n<sup>os</sup> 0057, 0368, 0480, 0497, 0595, 0634, 0668, 0679, 0680, 0682, 0683, 0685, 0689, 0710, 0752, 0078, 0142, 0163, 0413, 0452, 0495, 0508, 0614, 0639, 0681, 0686, 0690, 0694, 0697, 0698, 0704, 0715, 0747, 0750, 0756 et 0763 »

### 14.3 Règlement n° 1135

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- de créer la zone C-1055 à même une partie de la zone C-1043, située au nord-ouest du carrefour autoroutier du boulevard du Séminaire;
- d'autoriser les classes 1, 2, 3 et 6 du groupe commerce et service (C) dans la zone C-1055 et d'adopter les normes se rapportant au bâtiment principal et au terrain;
- d'assujettir cette zone à un PIIA et à la catégorie de zone « U » : toits verts ou blancs et superficies minimales de plantation de végétaux »;
- d'agrandir la zone C-1514 à même la zone H-1507 et une partie de la zone H-1560, située au sud-ouest de l'intersection formée par les rues Richelieu et Saint-Georges;
- d'autoriser dans la zone C-1514 ainsi agrandie, les bâtiments principaux de 3 à 5 étages et l'usage « C10-01-01 bar » accessoire à un établissement d'hébergement, ainsi que les usages de la classe « Mixte » de 4 à 12 logements;
- d'agrandir la zone I-1412 à même les zones I-1411 et I-1414, située sur la rue Saint-Michel et d'autoriser l'entreposage extérieur dans la zone I-1412, ainsi agrandie;
- d'autoriser dans la zone I-1411, située entre le boulevard Industriel et de la rue de Normandie, l'entreposage extérieur;
- d'agrandir la zone I-1410 à même une partie de la zone I-1411, située au sud de la rue Gaudette et à l'ouest du boulevard de Normandie;
- d'autoriser spécifiquement les sous-classes C9-04 « Vente en gros » et C9-05 « Entrepreneurs » dans la zone I-1410 ainsi agrandie;
- de modifier la grille des usages et normes de la zone H-1745 de manière à indiquer le nombre de logements autorisé pour un usage de la classe « Multifamiliale » du groupe habitation (H) »

#### 14.4 Règlement n° 1136

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone I-1423 à même une partie de la zone I-1417, délimitée au nord par la rue de Dijon, à l'est du boulevard Industriel, au sud du chemin de fer CP et à l'ouest par le chemin Grand-Bernier;
- d'autoriser dans la zone ainsi agrandie, les usages de la sous-classe C9-04 (Vente en gros) et C9-05 (Entrepreneurs), ainsi que certains usages de la sous-classe C9-01 (Commerces para-industriels), C9-02 (Commerces à incidence modérée) et C9-03 (Véhicules);
- d'autoriser une superficie minimale d'implantation au sol pour un bâtiment occupé en partie ou en totalité par l'usage C9-03-08 (Réparation, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires, traitement antirouille pour véhicules, à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), dans la zone I-1423;
- de supprimer dans la zone I-1417, les usages suivants : C7-01-04 et C9-03-04 (Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires neufs ou usagés pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), C9-01-06 (Service d'envoi de marchandises (centre de distribution) ou de transport par camions) et C9-03-05 (Vente au détail de pièces, pneus, batteries ou accessoires pour véhicules à l'exception des véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route);
- d'autoriser dans la zone I-1407, située entre sur le boulevard Industriel et la rue Gaudette, l'usage C9-01-04 (Vente au détail, entretien et réparation d'équipement pour un usage commercial et industriel);
- de créer la zone H-3027 à même la zone C-3037, située à l'intersection de la 2<sup>e</sup> Avenue et de la 4<sup>e</sup> Rue, afin d'autoriser la classe « Multifamiliale » de 6 à 12 logements et de prescrire les normes se rapportant au bâtiment et au terrain »

#### 15. Règlements

##### 15.1 Règlement n° 1132

« Règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances municipales pour l'année 2013 »

#### 16. Dépôt de documents au Conseil municipal

- 16.1 Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 22 novembre 2012
- 16.2 Registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2012
- 16.3 Registre des déclarations relatif aux dons, marques d'hospitalité ou autres avantages reçus par les membres du Conseil municipal (article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*)

17. **Correspondance**
18. **Période de questions**
19. **Communications des membres du conseil au public**
20. **Levée de la séance**